

RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01017
Numéro SIREN : 797 987 112
Nom ou dénomination : 35 BIS

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2018 sous le numéro de dépôt 5425

SARL 35 BIS

certifié exact et conforme

2018005425

Période du 18/10/2013 au 31/12/2014

1 BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-2015

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURS

14 JUIN 2018

GREFFE

Formulaires obligatoires, joints à la déclaration
A déposer au greffe du tribunal de commerce

Désignation de l'entreprise		SARL 35 BIS		Neant	
Adresse de l'entreprise		8 PLACE DE CHATEAUNEUF 37000 TOURS			
Numéro SIRET*		79798711202019			
Durée de l'exercice en nombre de mois*		15		Durée de l'exercice précédent*	
				Exercice N clos le 31/12/2014	
ACTIF		Bruit		Amortissements-Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	53 975	012	53 975
	Fonds commercial*				
	Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*	028	29 591	030	21 432
	Immobilisations financières* (1)	040	1 901	042	1 901
Total I (5)		044	85 468	048	77 308
ACTIF CIRCULANT	Stocks	050	3 231	052	3 231
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*				
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	068		070	
	Clients et comptes rattachés*				
	Autres* (3)	072	6 497	074	6 497
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	6 819	086	6 819
	Charges constatées d'avance *	092	1 913	094	1 913
Total II		096	18 461	098	18 461
Total général (I + II)		110	103 929	112	95 770
PASSIF				Exercice N	
				NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	10 000		
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserves légales	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		132	
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	8 616		
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	1 383		
	Provisions pour risques et charges	Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	6 525		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N 1, ...)	169	83 046	172	87 861
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176	94 386		
Total général (I + II + III)		180	95 770		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-ND1

Cepid 1/10/11

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2015

Formulaire obligatoire (modèle 2014 appliqué à la loi de finances pour 2015)		Désignation de l'entreprise SARL 35 BIS		Exercice N clos le 31/12/2014	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Neant	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210	
	Production vendue { biens, services* } dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	114 152
		217		218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	1 288
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	115 440
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	45 117
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	(3 231)
	Autres charges externes* : (dont crédit bail mobilier, immobilier)			242	33 133
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		940	244	4 372
	Rémunérations du personnel*			250	22 120
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	6 137
	Dotations aux amortissements*			254	8 685
	Dotations aux provisions			256	
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	4	
		260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	116 340
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(899)
PRODUITS FINANCIERS CHARGES FINANCIÈRES	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	1 506
	Charges financières (V)			294	554
	Charges exceptionnelles (VI)			300	8 828
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(8 616)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314 8 616
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.T.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-not)			324	(502)
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes cts d'associés	247		330	
Déductions	Entreprises nouvelles (44 scores)	986		987	
	Régime d'entreprises en difficulté (cf. note 3)	981		989	
	Crédit d'impôt ZFA (art. 150 B)	345		344	
	Zone franche urbaine (44 scores en zone A)		987		127
	Jeune entreprise innovante (cf. note 3)		989		138
	Investissements outre-mer		344		346
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 352	354 9 118
Déficits	Déficit de l'exercice rapporté en arrière (entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 370	372 9 118
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	562	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* : 380	3 636	n° du centre de gestion agréé : 388
	Montant de la T.V.A. collectée	374 13 364	Effectif moyen du personnel* : 376 1	389	Effet d'ajustement à l'activité artisanale : 801
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378 7 920	Montant des prélèvements personnels de marchandises* : 399		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-S01

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 95 770 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 8 616 euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 18/10/2013 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat et de tous les coûts engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat et les coûts d'achat qui leur sont directement attribuables après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles		53 975		53 975
Immobilisations corporelles		35 112	5 520	29 592
Immobilisations financières		1 902		1 902
Total		90 988	5 520	85 468
Amortissements & provisions :				
Immobilisations corporelles		8 685	526	8 159
Total		8 685	526	8 159
ACTIF NET				77 309

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2014

Éléments achetés	53 975
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	53 975

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 312 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 902		1 902
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	6 497	6 497	
Capital souscrit - appelé, non versé	1 913	1 913	
Charges constatées d'avance			
Total	10 312	8 410	1 902
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	1 000	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 94 387 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 526	6 526		
Dettes fiscales et sociales	4 844	4 844		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	83 017	83 017		
Produits constatés d'avance				
Total	94 387	94 387		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	83 017			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	3 760
CONGES A PAYER	335
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	1 470
ETAT CHARGES A PAYER	140
Total	5 705

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	1 913		
Total	1 913		

Autres informations

SARL 35BIS

Société A Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €

Siège social : 8 place de Châteauneuf

37 000 TOURS

797 987 112 RCS TOURS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2015

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2014, s'élevant à 8 616.36 €, de la manière suivante :

- Une perte de 8 616.36 €
- Une somme de 8 616.36 €
affectée, pour solde, au compte "Report à Nouveau".

Après affectation du résultat, le solde du compte "Report à Nouveau" sera débiteur de 8 616.36 €.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Copie certifiée conforme

La gérance



